

Monsieur.....

Député au Conseil des États

Membre de la CPE-E

Parlement fédéral suisse

Bundesplatz 3

CH-3003 Berne

Lieu et date

Objet : Soutien au financement de l'UNRWA et respect du droit international

Monsieur le Député.....

Je vous écris aujourd'hui en tant que **citoyen.ne** profondément **préoccupé.e** par la décision qui pourrait être prise dans le cadre du vote concernant la suspension du financement à l'UNRWA, la principale organisation humanitaire œuvrant auprès des réfugiés palestiniens. En tant que membre de la commission de politique extérieure des Etats, vous jouez un rôle crucial dans cette question, qui ne se limite pas à un simple choix financier, mais qui touche à l'humanité même.

Je tiens à souligner, tout d'abord, que cette décision, si elle venait à être adoptée, serait non seulement profondément immorale, mais aussi criminelle. La vie de millions de réfugiés palestiniens dépend directement de l'aide apportée par l'UNRWA, et une coupure de financement serait une condamnation pour des populations déjà épuisées par des décennies de souffrances.

Récemment, le peuple palestinien a subi des attaques meurtrières d'une violence inouïe, des pertes humaines tragiques et des destructions massives. Pendant plus d'un an, des milliers de familles ont été décimées, des infrastructures essentielles ont été anéanties et des vies entières brisées. Aujourd'hui, ces mêmes individus, qui n'ont pour seule « faute » d'avoir été nés sur cette terre, ont besoin de se reconstruire, de rétablir une vie digne et de retrouver un semblant d'espoir pour leurs enfants.

Refuser cette aide aujourd'hui serait une nouvelle forme de violence, un coup de grâce supplémentaire à une population déjà condamnée à la souffrance. Ne pas soutenir l'UNRWA dans ses missions serait équivalent à ignorer la nécessité impérieuse de la solidarité humaine, et à participer, par inaction, à l'aggravation de cette situation inacceptable.

L'UNRWA n'est pas seulement une organisation humanitaire ; elle incarne un des piliers du système international conçu pour garantir que les droits des réfugiés soient respectés. En suspendant son financement, la commission pourrait se rendre complice d'une violation du droit international, privant ainsi des millions de personnes de l'aide dont elles ont un besoin urgent. En tant que membre de la commission de politique extérieure, vous avez la responsabilité de garantir que la Suisse respecte ses engagements envers le droit international, mais aussi envers les principes d'humanité, de dignité et de solidarité.

Je vous exhorte donc à prendre en compte, lors du vote à venir, l'importance de soutenir l'UNRWA, non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi en vertu de nos engagements envers le droit international et les principes de solidarité et de justice. En votant en faveur de ce financement, vous ferez un choix en faveur de la dignité humaine et de la reconstruction d'un peuple qui, après tant de souffrances, mérite tout notre soutien.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur....., l'expression de mes salutations respectueuses.

Signature